

BULLETIN D'INSCRIPTION

Cette fiche renseignée tient lieu de bon de commande, toute annulation se fait 5 jours avant la date de formation, faute de quoi des frais seront imputés.

SÉMINAIRE DE FORMATION

Maîtriser le nouvel Impôt Général Synthétique (IGS) : Enjeux, modalités d'application et obligations déclaratives au regard de la création des Centres de Fiscalité Locale et des Particuliers (CFLP).

 Jeudi 08 mai 2025

 14h30 - 17h00

 Siège du GECAM, BONANJO

Frais de participation : **25.000 TTC/Pers**

Nous, soussignés :
Fonction :
Représentant de l'entreprise :
Localisation :
Tel : RCCM :
NUI : Email :

Inscrivons les personnes dont les noms suivent à la rencontre ci-dessus mentionnée

N°	Nom et prénom	Fonction	Contact : E-mail / Portable	Montant HT
1				
2				
3				
4				
5				
				Total HT
				TVA 19,25%
				TOTAL TTC

Les frais peuvent être réglés en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM)

Modalité de paiement : **Chèque** **Espèces** **Virement**

Compte N° : 10005 00002 09105291001-65 · FIRST BANK BONANJO

Fait à..... Le.....

CACHET+SIGNATURE

Pour tous renseignements et informations complémentaires, contactez nous :

 Tél.: 691 453 836

 E-mail : fessama@legecam.cm